

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > Union européenne & co. (hors France) > Agriculture & pêche (UE) > OGM (UE) > **OGM : lettre ouverte au Président de la République**

# OGM : lettre ouverte au Président de la République

vendredi 3 août 2007, par [Confédération paysanne](#), [HOCHART Régis](#) (Date de rédaction antérieure : 23 juillet 2007).

## Lettre ouverte au Président de la République

**23 juillet 2007**

Monsieur le Président,

Depuis plus de dix ans, le dossier des Organismes Génétiquement Modifiés et, notamment à travers les Plantes Génétiquement Modifiées, a occupé un espace de plus en plus important dans la vie sociale et politique de notre pays.

Après un moratoire de fait jusqu'en 2003, la mise en place progressive des cultures de maïs OGM, depuis ces quatre dernières années, a pris une importance grandissante dans l'opposition qu'elle provoque dans le monde paysan. En outre, la résistance à leur mise en place s'est additionnée à celle déjà importante existant contre les essais.

Les inquiétudes exprimées par les divers opposants portent sur les graves incertitudes en matière d'impacts négatifs à court, moyen et long terme (effets non intentionnels et intentionnels) sur la santé et l'environnement.

Pour la Confédération paysanne, syndicat pour la défense de l'agriculture paysanne et de ses travailleurs, viennent s'ajouter à celles-ci les conséquences néfastes sur l'économie agricole des systèmes agraires préexistants - modes de cultures et apicoles conventionnels, en agriculture biologique, sous signes de qualité- en raison de l'impossible coexistence de ceux-ci avec la technologie OGM.

Cette impossible coexistence risque, de surcroît, d'obérer très significativement le développement de cette partie essentielle de l'activité agricole sur laquelle le Grenelle de l'Environnement est amené à faire des propositions (1).

Comme nous vous l'avons déjà fait savoir à plusieurs reprises pendant la campagne électorale et depuis votre élection, l'état actuel de la demande en produits agricoles non OGM en Europe, et en particulier pour le maïs, offre une chance économique à la France et à l'Europe que l'on ne doit pas, nous semble-t-il, laisser échapper.

Un nombre, maintenant significatif, d'États - Membres pour certains depuis de nombreuses années, ont notifié à la Commission Européenne leur décision d'appliquer un moratoire sur ces cultures en utilisant la clause de sauvegarde de l'article 23 de la Directive 2001/18/CE.

Les choix de transposition de cette directive par le précédent gouvernement et l'état législatif du dossier ne vous empêchent pas de suivre la même voie que ces États comme Chypre et l'Irlande encore tout dernièrement.

Au cours de la campagne électorale, vous avez repris vos déclarations de la convention de novembre 2006 de votre parti sur l'Agriculture et la Ruralité pour affirmer que si les consommateurs et les agriculteurs n'en voyaient pas l'utilité, il ne fallait pas mettre en place les cultures OGM, mais que vous ne décideriez pas sous la pression.

Plus récemment, après votre élection, les candidats de votre parti ont défendu dans leur « Contrat de Législature 2007-2012 UMP » au chapitre « Une révolution écologique » l'engagement suivant : « ...point 28. Ne pas accepter l'utilisation des OGM en l'état des connaissances scientifiques, mais poursuivre la recherche et associer tous les partenaires (chercheurs, représentants des agriculteurs, associations de défense de l'environnement...) à son contrôle et à son évaluation.... ».

Le temps des pressions électorales est clos et celui des décisions est venu.

Le dossier du moratoire sur les OGM, massivement réclamé, ne peut pas, pour nous, être traité dans le calendrier du Grenelle de l'Environnement. Face à la contamination imminente, il en va de la crédibilité de cette consultation à laquelle vous avez fixé des objectifs majeurs.

Les réactions multiples de refus et d'indignation (paysan-ne-s, citoyen-ne-s, Collectivités Locales, ONG et associations environnementales, ...) s'amplifient de toute part depuis la publication du registre des cultures le 4 juillet dernier. Elles devraient vous convaincre qu'il est encore temps et possible à quelques jours ou au début de la floraison que vous preniez une décision de récolte préventive de ces cultures contestées.

Dans l'espoir d'une décision positive imminente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma plus haute considération.

Le Porte-parole

Régis HOCHART

(1) : Groupe 4 du Grenelle de l'Environnement :

« Adopter des modes de production et de consommation durables : Développer une agriculture, qui par ses modes de production (nouveaux produits, filières biologiques, filières de qualité, politique de label, certification des exploitations, etc...), et ses modes de commercialisation est respectueuse de l'environnement. »